

Conseil Ouest et  
Centre Africain pour  
la Recherche et le  
Développement  
Agricoles



West and Central  
African Council for  
Agricultural  
Research and  
Development



## Avis de Consultation

### *Etude de base du système de transformation agroalimentaire en Afrique de l'Ouest*

**Titre du Projet:** Amélioration de la qualité post-récolte et conditionnement des produits à base de riz, sorgho /mil en vue d'accroître leur valeur marchande en Afrique de l'Ouest  
(Identification du Projet: CW/03/01CM/U/09-03)

## TERMES DE REFERENCE

### 1. Contexte et justification du projet

**Pour le riz:** De mauvaises pratiques post récolte relevées dans le système de production de riz telles que le séchage à même le sol, l'étuvage, le décorticage et le conditionnement constituent les principales causes de la mauvaise qualité du riz qui diminue la valeur marchande du produit transformé. Ceci est à la base du manque à gagner pour les producteurs et les transformateurs.

**Pour le mil/ sorgho:** La transformation du mil/sorgho est en grande partie l'œuvre des transformateurs spécialisés en alimentation animale à grande échelle et des entreprises spécialisées dans la transformation en casse-croûtes et diverses boissons (ex: yaourt de mil), pâtisserie et produits conditionnés (couscous, thiabsy et bouillie locale, etc.) dont la plupart sont des groupes de femmes. Leurs principales contraintes résident sont l'accès limité aux matières premières (en quantité et en qualité) et le manque de technologies de transformation. D'autre part, pendant que les transformateurs sont contraints par l'accès limité aux matières premières de bonne qualité, les grains de pauvre qualité entraînent de pertes considérables de revenus aux producteurs.

**Pour le manioc:** Le rendement des groupes de transformation de manioc des femmes se réduit de 40% pendant la saison sèche. C'est le résultat des durs travaux en ce qui concerne la récolte des tubercules de manioc dont la main d'œuvre leur revient très chère. Par contre, les excès et les pertes s'observent au moment critique de la récolte. De plus, les méthodes traditionnelles d'épluchage et de broyage de manioc en produits principaux tels que le gari, la farine et la pâte sont extrêmement inefficaces avec un chiffre d'affaire très bas, avec parfois des nuisances sur la santé. Cependant, les mauvaises technologies de transformation résultent en la baisse de qualité, les pertes de stockage et les risques de santé. L'amélioration des technologies de transformation du manioc en farine, en gari et en pâte assurera l'efficacité et la réduction des pertes post-récolte. C'est dans ce cadre d'amélioration des pratiques post récolte pour le riz, le sorgho, le mil et le riz que s'inscrit le présent projet qui vise donc à mettre à la disposition des producteurs et transformateurs des différents produits suscités des options technologiques capables de permettre la disponibilité alimentaire et l'augmentation des revenus.

Cet appel à candidature vise à mobiliser les forces, les compétences et les ressources pour le développement des technologies post-récolte et leur transfert en Afrique de l'Ouest en vue de

mettre à la disposition des parties prenantes les technologies post-récolte appropriées à adopter. Ainsi, des techniques améliorées pour l'usinage, le nettoyage, l'épierrage et l'étuvage du riz, pour la transformation du manioc en farine, gari et pâte et pour le conditionnement des grains de sorgho et de mil seront promues. Elles seront complétées par diverses technologies d'emballage d'étiquetage et de présentation des différents produits. Les capacités des groupes cibles seront également renforcées pour leur permettre d'adopter les techniques tandis que leur accès à l'acquisition d'équipements de traitement simple sera facilité par des réseaux et des synergies durables entre les acteurs de différents secteurs.

## **2. Composantes et pays concernés pour la mise en œuvre du projet**

1. **Riz:** Sénégal, Mali, Libéria, Ghana et Nigéria
2. **Sorgho/Mil:** Sénégal, Mali, Niger, Burkina Faso and Nigéria
3. **Manioc:** Ghana, Nigéria, Bénin et Togo

➤ *Trois Consultants sont nécessaires, soit un pour chaque composante.*

**3. Objectif :** L'objectif est de promouvoir les technologies améliorées de transformation du riz, du sorgho/mil et du manioc en vue d'assurer la sécurité alimentaire, une valeur marchande accrue des produits et l'augmentation des revenus des producteurs et transformateurs

## **4. Termes de consultation**

1. Analyser les systèmes actuels de transformation de chacun des produits (manioc, riz, mil/sorgho) y compris les technologies, les équipements ainsi que les acteurs principaux à partir des échanges avec les principaux partenaires des pays concernés (investisseurs, agences de contrôle de qualité et de certification, Organisations Communautaires, groupements de transformateurs de mil/sorgho, riz et manioc, ONG, centres GCRAI, SNRA, les agents de vulgarisation, les chercheurs etc.) ;
2. Examiner les politiques actuelles sur les systèmes post-récolte et le rôle d'autres projets dans la promotion des technologies de transformation en vue de proposer des liens de synergie possibles entre ces projets et celui-ci.
3. Identifier les contraintes dans la promotion des technologies de transformation et suggérer les voies et moyens pour l'amélioration et la promotion desdites technologies ;
4. S'assurer de la prévalence de la présente situation socio-économique (familles en sécurité alimentaire, la catégorie de revenu, l'accès au crédit, aux marchés, etc.) des groupes cibles de traitement dans les pays concernés par le présent projet.
5. Identifier les possibilités (technologiques, commerciales, les normes et contrôle de qualité), qui existent dans la promotion des technologies de transformation et proposer des mécanismes de partenariat efficace entre ces acteurs clés dans la promotion des technologies de transformation dans les pays cibles
6. Etablir les potentiels impacts socio-économiques des technologies améliorées de transformation sur la vie des groupes cibles.
7. Proposer des options stratégiques (les approches technologiques, les partenariats et les considérations socio-économiques) pour parvenir à l'adoption accélérée des technologies de transformation ;
8. Préparer un rapport détaillé traitant des termes indiqués ci-dessus

## **5. Durée de la Mission**

Le CORAF/WECARD s'attend à ce que la mission couvre 30 jours ouvrables et s'achève le 31 Janvier 2010 avec paiement du consultant

## **6. Rapport final**

Les consultants se doivent de soumettre un rapport provisoire au secrétariat du CORAF/WECARD 10 jours après la visite du terrain et le rapport final, 7 jours après la validation de l'atelier.

## **7. Méthodologie**

Avant le démarrage, le consultant devra fournir et discuter avec le CORAF / WECARD de la méthodologie qu'il / elle envisage adopter dans l'étude, y compris les questionnaires qu'il / elle envisage utiliser. Il voyagera sur des pays sélectionnés et échangera avec les différents acteurs du système post récolte, les organisations et institutions où le manioc, le riz et le mil/sorgho restent les principales denrées alimentaires et source de revenu des producteurs et des transformateurs. Il devra communiquer avec les principaux groupes cibles, les projets, les entreprises engagées dans la transformation desdits produits et sa commercialisation ainsi que les Organisations Confessionnelles, des Organisations Communautaires, ONG, etc.

En outre, Il aura à :

- communiquer avec les organismes de recherche nationaux et internationaux (SNRA, l'IITA, l'ADRAO et ICRISAT) les Ministères de l'Agriculture, les projets de (transformation) post-récolte en vue d'acquérir des informations pertinentes,
- explorer les possibilités, y compris les domaines de collaboration, les technologies et innovations récentes disponibles pour le transfert ;
- à utiliser des documents et renseignements pertinents du CORAF / WECARD, des partenaires et d'autres sources, ainsi que ses expériences, ses contacts, ses compétences en réseautage et l'internet comme moyens complémentaires de recueil et de compilation des informations requises.

## **8. Honoraires**

Conformément à la politique de rémunérations pour les services rendus, le consultant sera payé selon ses expériences. La présente mission couvrira une période de 30 jours avec une rémunération par jour de consultation. Les modalités de décaissement des fonds seront spécifiées dans le contrat qui sera signé entre le consultant et le CORAF/WECARD.

## **9. Compétences requises**

Le consultant doit avoir les qualifications et les compétences suivantes:

- (i) Etre titulaire d'un Doctorat ou M.Sc en Agroéconomie (systèmes de transformation agro-alimentaire) avec au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de la recherche agricole, en Développement et en Gestion aussi bien au niveau national qu'international,
- (ii) Une preuve de la connaissance du système agricole en AOC et de son fonctionnement, y compris les SNRA, les centres CG, le réseautage, le programme et la coordination du projet et l'agro-alimentaire.
- (iii) Pièces probantes certifiant que vous avez travaillé avec les Initiatives de Développement agricole aussi bien au niveau national qu'international en Afrique de l'Ouest et du Centre
- (iv) Une expérience professionnelle solide dans l'analyse et l'identification du sous-secteur

des ressources agricoles, avec une référence particulière à l'un des trois produits de base à savoir le riz, le sorgho / mil ou le manioc.

- (v) La maîtrise de l'anglais et du français est un atout.
- (vi) L'égalité des chances entre les sexes est à considérer.

#### **10. Plan de travail et calendrier**

Le consultant aura une durée totale de 30 jours ouvrables et sera appelé à proposer un plan de travail et un calendrier pour que l'exercice soit validé au niveau du Secrétariat. *La consultation couvrira la période du 20 Novembre 2009 au 31 Janvier 2010.*

#### **11. Candidature**

Le **dossier** de candidature doit contenir:

1. Une lettre de motivation;
2. Un Curriculum Vitae détaillé comportant tous les noms du candidat, les adresses complètes (Boîte Postale, email, téléphone et fax);
3. Les noms et contacts précis d'au moins trois références du candidat

#### **12. Modalités**

1. Le dossier doit être adressée au directeur des programmes, le CORAF / WECARD, Secrétariat exécutif, N ° 7 Avenue Bourguiba, BP 48 Dakar-RP, Sénégal.
2. E-mail: [secoraf@coraf.org](mailto:secoraf@coraf.org)
3. Les dossiers de candidature doivent parvenir au secrétariat au plus tard le 15 Novembre 2009.
4. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.